

## Vœux 2018

### Merci à toutes et tous d'être venus aujourd'hui.

Les vœux du Maire et de la municipalité, c'est l'occasion rituelle de dire merci, de rendre compte, de décrire le futur espéré, tout en restant bref, mais là c'est une promesse qui n'est jamais tenue, vous constaterez donc que je ne la tiendrai pas.

Je remercie donc tous ceux et celles qui sont présents aujourd'hui et particulièrement les conseillers départementaux Laurence Christol et Guillaume Fabre, Michèle Lernoux, Maire de Saint Gely du Fesc et vice-présidente du Grand Pic Saint Loup en charge de la Culture, Hussam El Mallack, Maire de Vailhauquès et vice-président du Grand Pic Saint Loup en charge de l'aménagement du territoire, Antoine Martinez, Maire de Sainte Croix de Quintillargues et vice-président du Grand Pic Saint Loup en charge de l'action économique, Pierre Louis, Maire de Viol le Fort et vice-président du Grand Pic Saint Loup en charge des finances, je remercie aussi les enseignantes ainsi que les représentants de la Gendarmerie.

Je remercie les associations qui ont une action majeure dans l'animation du village, leur rôle est déterminant pour la qualité du vivre ensemble. Je veux saluer l'Association Jeunesse Active, l'Avenir Saint Jeanin, Saint Jean Animation, les lecteurs des Arbousiers, l'association des parents d'élèves de l'école primaire, le syndicat de chasse, le potager des Cornies.

Je remercie celles et ceux qui se sont engagés dans la solidarité communale : les administrateurs du centre communal d'action sociale, les membres du comité communal des feux de forêts, les membres de la réserve communale de sécurité civile, les voisins vigilants.

Je remercie celles et ceux qui assurent le fonctionnement de la mairie, personnel administratif, personnel technique, personnel des écoles, personnel du Centre Communal d'Action Sociale. J'en profite pour souligner leur professionnalisme, leur dévouement et leur disponibilité (d'ailleurs à propos de disponibilité je vous inviterai à la fin de cette cérémonie à fêter le départ en retraite de Carmen Vera)

Bien évidemment je remercie les conseillers municipaux et les adjoints qui sont aujourd'hui aussi engagés et présents qu'au lendemain de notre élection en 2014 et qui le seront, j'en suis certain jusqu'à la veille de l'élection de 2020, voire 2021 si les rumeurs insistantes sur une prolongation de mandat se confirment.

Je crois en avoir terminé avec les remerciements, sauf, une dernière fois, à dire merci de bien vouloir me pardonner si j'ai fait un oubli.

### Rendre compte maintenant

Je vais commencer parce qu'il est le plus agréable de rappeler :

- Un programme de festivités à l'initiative de la Commune qui se diversifie et recherche la qualité
  - La fête du village bien sûr qui a eu lieu le 10 juin
  - Festivités le 2 juillet, une journée culturelle, autour du vin, financée par le Grand Pic Saint Loup, le Département et l'Europe !

- Le concert de jazz le 10 décembre dans l'église avec l'aimable autorisation de la paroisse et la participation joyeuse de Jean-Pierre CEÏ, l'un de nos voisins musiciens
- Des actions de solidarité chaleureuses
  - L'Apéro Chèvres le 25 juin en soutien à David et Samantha
  - La journée découverte de l'Afghanistan avec plus de 100 convives, journée à l'initiative de deux cornisiens bénévoles auprès du centre d'accueil des demandeurs d'asile de Montpellier

Je vais poursuivre par quelques réalisations en fonctionnement et en investissement.

Pour la communication nous avons mis en service un site internet officiel de la commune que je vous engage à consulter régulièrement, il est encore balbutiant, probablement moins attractif que le site internet que Dudley avait créé ; c'est un moyen économe de communiquer, économe en papier mais aussi en temps de distribution (je ne peux m'empêcher de remercier encore les conseillers municipaux qui font le petit facteur régulièrement).

En investissement nous avons réalisé plus de 127 000 € de travaux ce qui somme toute est assez peu parce que tout prend du retard, parce que nos moyens humains sont limités, parce que les procédures de dévolution de marchés, de mise en place des financements sont complexes.

Nous avons réalisé :

- Les plantations derrière les logements du chemin des écoliers (enfin !),
- La réfection de la rue de l'abreuvoir qui est un maillon du futur réseau de circulations douces
- L'amélioration de la rue du four à pain avec notamment la mise en place d'un abribus décent

Nous avons engagé l'électrification du Vallon vers le centre équestre et la manade Vellas.

Et nous avons inauguré le 26 avril les jeux d'enfants avec la Députée, le Président du Grand Pic Saint Loup, le représentant du Président du Conseil Départemental. C'est sur cet exemple que je voudrais parler de financement et remercier nos partenaires. L'investissement a été de 30 000 €HT mais la Commune au final n'en n'a supporté que 6000 €, nous avons donc été subventionné à hauteur de 80%. Par la réserve parlementaire (aujourd'hui supprimée), par les fonds de concours de la Communauté de Communes (oh combien précieux), par le Département enfin (et je remercie au passage Laurence et Guillaume). Des communes comme la nôtre ne peuvent pas investir sans l'aide financière des collectivités de rang supérieur, sans coup de pouce de l'Etat ou de nos parlementaires.

En rendant compte, je ne veux pas occulter les difficultés, les manquements, les insuffisances. Nous avons, ce n'est pas un scoop, de gros problèmes de voirie. Notre village s'est développé à partir d'un village entièrement agricole pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, un village de campagne où l'activité agricole est résiduelle. Les terrains agricoles ont été urbanisés progressivement au gré des opportunités sans vision de long terme ; les voiries ont été faites à l'économie, un peu de goudron sur d'anciens chemins de vigne. Le résultat est là trente ans après, les voiries sont dans un état épouvantable... Or les travaux de voirie ne sont subventionnés par personne et nous n'avons que nos moyens propres à mobiliser. Je vais donner quelques chiffres, rassurez-vous seulement 3 ou 4. Le coût d'une réfection correcte de voirie est de l'ordre de 70 €HT par m<sup>2</sup> et nous investissons 40 000 € environ chaque année, les plus forts en maths ont déjà fait le calcul : sur une voie de 6 m de large on peut refaire chaque année 100 mètres linéaires. Pour le plus pressé, l'urgence, eh bien on bouche les trous à l'enrobé à froid, on en a ainsi passé plusieurs tonnes en 2017, et quand je dis « on », il s'agit des conseillers municipaux, (et en pensant à leur dos, permettez-moi de les remercier encore).

Enfin l'année 2017 s'est terminée dans la difficulté, notre atelier municipal a été cambriolé dans la nuit du 3 décembre, tout le matériel thermique et électrique, les outils, les stocks de produits ont été dérobés, il ne nous reste que les pelles et les pioches. Preuve que les voleurs sont des fainéants. Le préjudice dépasse les 20 000 €, nous avons peu d'espoir de retrouver les voleurs et le matériel, et peu d'espoir aussi que l'assurance ne nous rembourse à hauteur du coût de remplacement compte tenu de l'obsolescence des matériels.

### L'avenir

Ces difficultés ne sont pas une raison de baisser les bras.

Pour la voirie, nous adhérons à un groupement de commande publique piloté par le Grand Pic Saint Loup, cela nous permet d'obtenir des prix négociés pour les chantiers de plusieurs communes et cela nous permet également de bénéficier des procédures de consultation menées par les services de la Communauté de Communes. La priorité pour cette année sera le chemin des cornies qui est très dégradé et emprunté non seulement par les riverains mais aussi par les parents d'élèves travaillant à Montpellier. Les réparations de fortune que nous faisons nous-mêmes ne tiennent pas longtemps, il nous faut mettre en œuvre une solution pérenne. Une autre voie nous inquiète beaucoup, toutes nous inquiètent mais le chemin de la Bouvine particulièrement ; aussi avons-nous passé commande d'une étude de faisabilité à un maître d'œuvre car le problème technique du talus en rive nord nécessite une réflexion sérieuse.

Nous venons d'envoyer à nos partenaires financiers 2 dossiers de demande de subvention :

- Pour les jardins familiaux
- Pour la rénovation de la mairie

Pour le premier projet, je vous rappelle que nous avons acheté un terrain de 6000 m<sup>2</sup> en face de la station d'épuration et nous estimons l'investissement à 30 000 €, cela concernera le raccordement au réseau de BRL, le système d'irrigation à la parcelle, la pose de compteurs, l'amendement initial du terrain.

La mairie n'a pas été rafraîchie depuis ... eh bien je n'en sais rien et je crois bien que tout le monde en a perdu la mémoire. Pour y être tous les jours, je vous confirme qu'il y fait très froid l'hiver et très chaud l'été, que les conditions d'accueil du public sont médiocres et les conditions de travail de notre personnel administratif sont à la limite de la décence.

Par ailleurs, la maison Pontich, le cœur du village méritent une grande attention. C'est l'esprit du village et son devenir qui sont en jeu, là. Nous avons donc travaillé avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Département de l'Hérault pour définir des orientations d'aménagement partant du constat de l'insuffisance de salles pour toutes les activités. Cette salle dans laquelle nous sommes réunis en ce moment sert de salle de sport, de salle de jeux, de salle de réception, de salle de spectacle, de salle de mariage, de salle de conseil municipal, etc. A force d'être polyvalente elle est surtout insuffisante. Je vais donc décrire les orientations d'aménagement définies avec le CAUE en 2017, rappelant qu'une étude urbaine réalisée en 2010 dans le cadre de l'élaboration du PLU avait déjà proposé des pistes pour le cœur de village. Ces orientations ont déjà été présentées aux associations, aux enseignantes, au personnel communal. Il s'agit de réorganiser le cœur de village à partir de la rue du Four à pain vers l'esplanade des écoliers en longeant la maison Pontich qui deviendra un élément du nouvel équipement communal, de remodeler le boulodrome, d'équiper le site d'un parking organisé le long de la rue de la tuilerie, de fournir des commodités aux boulistes, de sécuriser définitivement l'accès aux écoles. C'est une opération lourde financièrement dont nous allons affiner le montage qui fera appel à des recherches d'économie et d'équilibre, des recherches de subvention, probablement un recours à l'emprunt, mais aussi à la valorisation de notre patrimoine bâti (déplacement de l'atelier municipal sur le site de la station d'épuration, cession de l'ancienne poste et de la maison Finiel). On en n'est pas encore là mais on se convainc que c'est réalisable.

Enfin je voudrais évoquer non pas un projet, puisque l'engagement est pris, mais une réalisation imminente et inhabituelle pour une petite commune. Nous participons à la démarche de la communauté de communes concernant les économies d'eau et le soutien à l'agriculture en prêtant notre station d'épuration à un consortium de bureaux d'études, d'universitaires, d'entreprises pour tester des techniques de désinfection des eaux traitées en vue de leur réutilisation. Saint Jean de Cornies est ainsi aux avants postes de solutions techniques innovantes.

### Conclusion

Je vais conclure ce discours en resituant l'action des communes dans le contexte général.

C'est une logique constante depuis plusieurs décennies, depuis les lois de décentralisation de 1982, dite lois Defferre, plus récemment par les lois MAPTAM et loi NOTRe de 2014, de réorganiser en le concentrant l'empilement des collectivités locales, on voit les Régions prendre de l'ampleur, les Départements perdre des compétences et des moyens, les communautés de communes se renforcer, et les communes subir la réduction de leur périmètre d'intervention. Si cela continue, bientôt les communes en seront réduites à la gestion des listes électorales et des registres de l'état civil !

En tant que Maire, je n'ai pas de jugement à porter sur ces évolutions mais des conséquences à en tirer. Pendant le quinquennat précédent nous avons subi une baisse brutale des dotations de l'Etat, dans celui-ci la suppression de la taxe d'habitation. Le contribuable peut s'en réjouir,

encore que plane l'ombre de prélèvements de substitution, mais le Maire ne peut que s'en plaindre. La taxe d'habitation, en particulier pour une commune comme Saint Jean de Cornies, qui n'a que très peu d'activités économiques, peu de services, représente une part très importante des recettes fiscales. Bien sûr l'Etat annonce qu'il compensera par une dotation nouvelle, mais on connaît déjà la fongibilité des dotations, on soupçonne aussi que la base de compensation sera fixée une fois pour toutes, probablement sur le niveau de 2016, ce qui nous privera des augmentations que nous constatons liées à l'accroissement de la population. C'est un peu technique pour un discours de vœux, je m'en excuse, mais je voulais vous faire comprendre les perspectives compliquées dans lesquelles nous sommes entraînés.

Alors comment faire ?

Nous avons suivi et nous suivons plusieurs pistes.

Tout d'abord bien sûr faire des économies, être excessivement précautionneux sur les dépenses de fonctionnement, être rigoureux sur les recettes. Pour cela notre commission des finances se réunit une fois par mois, cela peut paraître luxueux pour une petite commune, à l'expérience cela ne l'est pas. Nous avons également basculé notre comptabilité sur le « Cloud », ce qui la rend accessible à tout moment en temps réel aux membres de la commission finances.

Ensuite nous sommes très actifs dans la recherche de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, et de l'Europe aussi. Vous l'avez vu avec l'exemple des jeux d'enfants ; que nos partenaires financiers soient encore remerciés. Je me plais à souligner que les actions culturelles que nous avons initiées restent des dépenses bien modestes, la journée autour du vin en juillet nous aura ainsi coûté 200 €.

Enfin le choix que nous avons fait est de nous inscrire résolument dans le mouvement général de réorganisation des collectivités que j'ai décrit. Nous sommes très impliqués dans le fonctionnement de la communauté de communes, dans son bureau exécutif, dans ses commissions comme dans le comité de programmation des fonds européens du programme Leader dont elle a la charge. Nous donnons de notre temps et de notre énergie, nous recevons en retour.

Voilà je vais conclure en nous souhaitant collectivement une vie villageoise harmonieuse, en souhaitant à chacun d'entre vous santé, sérénité, réussite dans vos projets, dans vos activités professionnelles, dans vos vies familiales.

Mais avant de vous inviter à un moment de convivialité, je vous associe aux vœux de retraite heureuse que je formule pour Carmen VERA. Carmen travaille encore pour quelques jours à l'école, pour quelques jours mais depuis 20 ans ! autant dire qu'elle en a vu en culotte courte plus d'un d'entre nous. Carmen, votre longue carrière aux écoles, votre bienveillance chaleureuse et enveloppante, légitime le titre honorifique, que personne ne vous contestera de grand-mère du village. Carmen au nom de tous les enfants dont vous vous êtes occupés, que vous avez choyés, consolés, grondés peut-être quelques fois, je vous souhaite une très bonne retraite que je devine déjà bien occupée car vous avez le bonheur que vos enfants, Willy et Michaël, s'installent tous deux au village avec vos petites-filles. Heureuse grand-mère ! Carmen merci encore !